



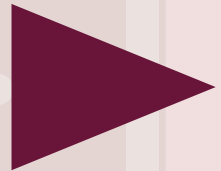
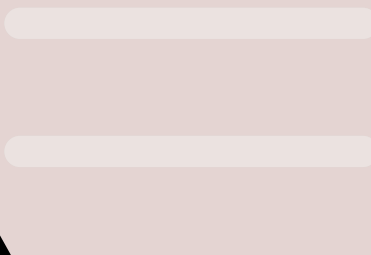
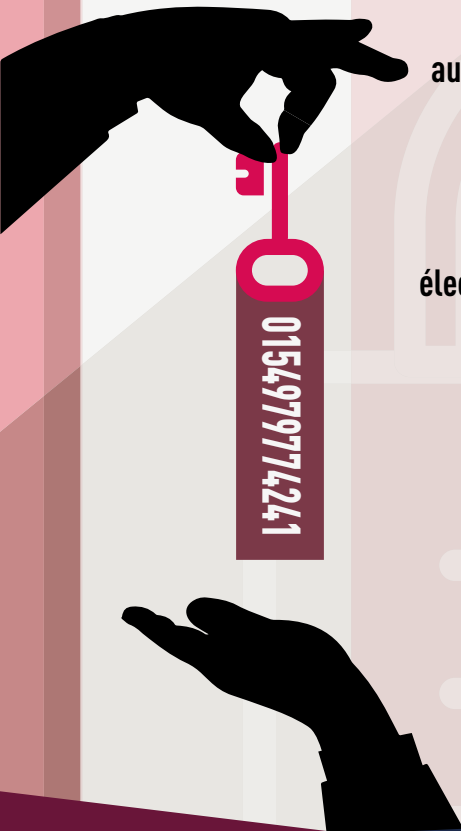
**Pas d'accès aux services
du gouvernement fédéral en ligne?**

Votre commune ou le Service Pensions peuvent vous aider

Aujourd'hui, vous vous connectez
aux services en ligne du gouvernement fédéral
avec une clé numérique.

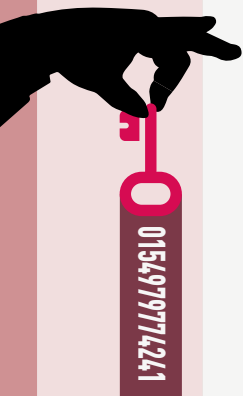
Vous ne parvenez pas à vous connecter
à mypension.be avec votre carte d'identité
électronique (eID) ou via l'application "itsme" ?

Dans ce cas, le Service fédéral des Pensions
peut vous donner un code d'activation
pour une autre clé numérique.



Service fédéral des Pensions

Tour du Midi - Esplanade de l'Europe 1 - 1060 Bruxelles



Comment puis-je accéder aux services du gouvernement fédéral en ligne ?

Le moyen le plus simple pour consulter les services en ligne du gouvernement fédéral tels que Tax-on-Web ou **mypension.be** est d'utiliser votre eID belge ou l'application "itsme".

Vous n'avez pas de carte d'identité électronique belge ?
Vous n'arrivez pas à vous connecter via "itsme" ?

Dans ce cas, vous pouvez vous connecter avec une autre clé numérique : **un code de sécurité via token ou un code de sécurité via une application mobile**. Mais pour activer ces clés numériques, vous devez d'abord disposer d'**un code d'activation**.

Comment puis-je obtenir un code d'activation ?

Pour accéder aux services en ligne du gouvernement fédéral via un code de sécurité généré par un token ou une application mobile, vous devez d'abord activer cette clé numérique. Cette activation est possible avec le code d'activation que vous pouvez demander dans un Bureau d'enregistrement local (BEL).

Où trouver un BEL ?

Pour obtenir un code d'activation, 2 possibilités s'offrent à vous :

- Le plus rapide et le plus proche de chez vous : **la plupart des communes sont des bureaux d'enregistrement locaux** et peuvent vous donner ce code. Consultez sous ce lien la [liste des bureaux d'enregistrement](#) pour y trouver le plus proche de chez vous.
- Vous pouvez aussi obtenir ce code d'activation **auprès du Service Pensions**. Nous vous conseillons toutefois de prendre rendez-vous, car le temps d'attente est parfois long.



Que dois-je faire exactement pour pouvoir utiliser le code de sécurité via un token ou une application mobile ?

Suivez ces 8 étapes :

1 Prenez un rendez-vous

Contactez nos services au numéro **1765** (+32 78 15 1765 depuis l'étranger) pour prendre rendez-vous dans le bureau régional ou le Pointpension de votre choix.



2 Rendez-vous en personne au bureau d'enregistrement local (BEL)

Nous devons contrôler votre identité. Vous devez donc vous présenter en personne **muni d'un document d'identité valide.**



3 Contrôle d'identité

Si vous ne vous présentez pas en personne ou s'il y a un problème avec le document d'identité que vous nous montrez, nous ne pourrons pas vous fournir de code d'activation.



4 Une adresse e-mail personnelle

Communiquez-nous une adresse e-mail personnelle. Cette adresse ne peut pas être enregistrée au nom d'une autre personne auprès de BOSA. Si nécessaire, créez une adresse e-mail personnelle au préalable.





Vos clés numériques déjà créées seront désactivées

Attention ! Si vous disposez déjà d'un code de sécurité via application mobile ou token, ce code sera désactivé lors de la création du lien d'activation.

5



Le lien d'activation

Si vous êtes d'accord avec l'étape 5, un lien d'activation est immédiatement envoyé à l'adresse e-mail personnelle que vous nous avez communiquée.

6



Votre code d'activation est créé

Au même moment que l'étape 6, un code d'activation est créé et vous est directement remis sur papier par notre collaborateur.

7



Activation de votre clé numérique

Ouvrez l'e-mail contenant le lien d'activation et cliquez sur le lien. Introduisez ensuite le code d'activation qui vous a été remis par notre collaborateur. Vous disposez de 3 essais pour introduire correctement ce code d'activation. Sélectionnez ensuite une clé numérique : choisissez le code de sécurité via token ou via application mobile et suivez les étapes indiquées à l'écran (le code de sécurité via SMS n'est pas possible pour **mypension.be**). Attention : vous ne pouvez utiliser votre code d'activation qu'une seule fois ; veillez donc à faire le bon choix quant à la clé numérique que vous voulez utiliser.

8

**Vous pouvez désormais utiliser votre code de sécurité via token ou application mobile.
Votre dossier de pension en ligne n'attend plus que vous !**

Si vous avez d'autres questions concernant les différentes clés numériques, vous pouvez consulter le [Centre d'aide de CSAM](#).